

## Saison 1er septembre 2025 – 31 août 2026 BULLETIN ADHESION OU RENOUVELLEMENT (Individuel ou couple)

	Adhésion	ou	Renouvellement
NOM – Prénom –	date de naissance :		
Mme:		née le :	
Courriel:		Tél portable :	
Mr:		né le :	
Courriel:		Tél poi	rtable :
Adresse complète :			
Contact : <u>lespaspeti</u>	llants42@gmail.com.	Tel 07.85.81	1.95.56

Le courriel permet de communiquer les infos sur la marche de l'association, outre l'envoi du calendrier mensuel des marches (en l'absence fournir 12 enveloppes timbrées et libellées), le tél portable assure la sécurité lors des randos.

La licence FFRP IRA ou FRA obligatoire vous permet d'être assuré, de profiter d'avantages, de soutenir des actions de création et d'entretien des sentiers et de bénéficier d'un encadrement fédéral.

Pour une première prise de licence, un certificat médical de moins de 6 mois est obligatoire (ou si interruption de 2 saisons sportives ou plus)

Pour un renouvellement, le certificat médical n'est plus exigé. Le pratiquant doit retourner au club l'attestation questionnaire de santé datée et signée s'il a répondu non à toutes les questions

- o Licence FFRP individuelle IRA (responsabilité civile et accidents corporels) Au tarif de 30,85 euros + 15 euros cotisation club Les Pas Pétillants = 45,85 euros
- o Licence FFRP <u>familiale</u> FRA (couple) (responsabilité civiles et accidents corporels) Au tarif de 61,50 euros + 25,00 euros cotisation club Les Pas Pétillants = 86,50 euros
- O Je souhaite un abonnement annuel à Passion rando magazine (4 numéros) au tarif préférentiel de 10€
- o Cotisation Club Les Pas Pétillants si non licencié(s) au club : individuel 20 € couple 36 € (fournir obligatoirement une photocopie de votre licence IRA ou FRA)

A renvoyer à Annie PELLISSIER 8 chemin de Rigaud 42600 ECOTAY L'OLME (06.23.61.16.08). Dernière limite souhaitée pour les renouvellements : 30 octobre 2025